

Budget 2016

**BUDGET
DE FONCTIONNEMENT
ET D'INVESTISSEMENT
EN BREF**


DRUMMONDville
Capitale du développement

TABLE

DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Conseillers	4
Faits saillants	5
Budget de fonctionnement	6
Revenus et dépenses en bref	19
Taxation	21
Budget d'investissement 2016-2018	25
Dette nette	27
Conclusion	28



MOT DU MAIRE

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

C'est avec plaisir que je dépose le contenu du budget 2016 de la Ville de Drummondville. Il fait suite à un travail d'équipe intense et sérieux de la part de vos élus et des directeurs de vos services municipaux. Il tient compte à la fois des engagements pris par les membres du conseil, des attentes de la population et de notre volonté de respecter la capacité de payer des contribuables.

Fidèle à notre habitude, le processus de planification budgétaire de la Ville a été mené avec la même rigueur qui fait notre réputation. Il s'agit d'un exercice laborieux qui s'échelonne sur plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail débute au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction, à la mairie, au comité exécutif et,

finalement, auprès de l'ensemble du conseil municipal, qui s'assure que les orientations sont respectées et que chaque dollar est judicieusement dépensé.

Le budget 2016 de la Ville de Drummondville est de 105,9 M\$. En tenant compte des revenus compensatoires, la hausse nette du budget est de 1,27 %, la plus faible augmentation depuis 13 ans, et elle est représentative de la hausse de l'indice des prix à la consommation. Dans le contexte où l'augmentation des salaires se situe à 2 %, le conseil a réussi à bien contrôler les dépenses de la Ville afin de maintenir un taux de taxation parmi les plus bas au Québec.

M. Alexandre Cusson
Maire de Drummondville



CONSEILLERS



M^{me} Cathy Bernier
District 1



M. Roberto Léveillé
District 2



M^{me} Catherine Lassonde
District 3



M^{me} Isabelle Marquis
District 4



M. John Husk
District 5



M. William Morales
District 6



M. Alain Martel
District 7



M. Yves Grondin
District 8



M^{me} Annick Bellavance
District 9



**Élection partielle
le 13 décembre 2015**
District 10



M. Daniel Pelletier
District 11



M. Pierre Levasseur
District 12

**BUDGET DE
105,9 M\$**

*Revitalisation
intégrée du quartier
SAINT-JOSEPH*

*Poursuite du plan de développement
du centre-ville de Drummondville*

**AUGMENTATION
DU BUDGET RELATIF
AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET À
L'ENVIRONNEMENT**

*Diminution
des dépenses
d'administration*

CONSTRUCTION
DE LA NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE

MAINTIEN DES TAXES
FONCIÈRES **LES PLUS
BASSES** AU QUÉBEC
POUR UNE VILLE
COMPARABLE

FAITS

SAILLANTS

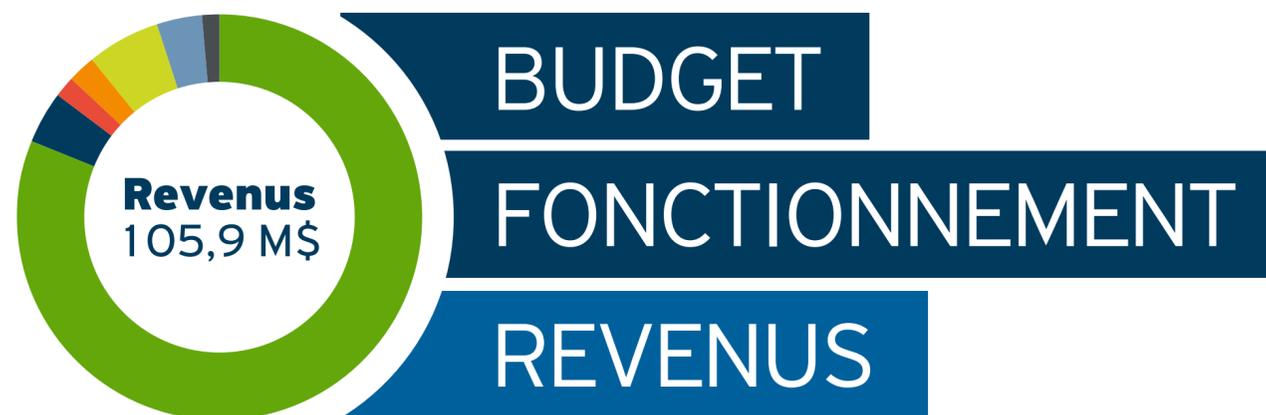
**ÉLARGISSEMENT
DU BOULEVARD
DE
L'UNIVERSITÉ**

AUGMENTATION DES BUDGETS
PRÉVUS POUR LES PARCS ET
LES ESPACES VERTS

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs. La plus récente étude à ce sujet de HEC Montréal faisait état d'un écart favorable de près de 17 % par rapport à la moyenne. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,83 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'**impôt foncier et de la tarification des services**. En 2016, une proportion de **81,2 %** des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de **85 997 000 \$**.

86 M\$
81,2%



Impôt foncier
et tarification
des services

**En-lieux
de taxes**
4,2 M\$
3,9 %

Les **en-lieux de taxes** perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront **4 178 000 \$** ou **3,9 %** des revenus.

À cet égard, je vous rappelle que la Ville est parvenue à une entente de principe avec une majorité de municipalités de la MRC de Drummond quant à l'utilisation des équipements supralocaux, comme les installations sportives, afin que les coûts exigés aux non-résidents reflètent la réalité. L'instauration d'une plus grande équité dans le paiement des coûts liés à ces équipements permet à la Ville d'engendrer de nouveaux revenus et de s'assurer que les Drummondvillois n'assument pas, dans leurs comptes de taxes, des dépenses permettant de fournir des services à un groupe qui ne paie pas de taxes chez nous.

**Services
récréatifs
et communautaires**
1,9 M\$
1,8 %

Quant aux **services récréatifs et communautaires** et aux **services rendus**, ils s'élèveront respectivement à **1 937 000 \$** et à **2 444 000 \$** et représenteront **1,8 %** et **2,3 %** du budget.

**Services
rendus**
2,4 M\$
2,3 %

Je tiens d'ailleurs à remercier mes collègues mairesses et maires de la MRC pour leur ouverture et le bon déroulement de nos discussions. Nous pouvons affirmer que nos citoyens respectifs sont les véritables gagnants de cette nouvelle entente qui assurera la pérennité et le développement durable des installations supralocales.

Autres revenus de sources locales

6,1 M\$

5,8 %

Appropriation de surplus

1,4 M\$

1,3 %

Revenus de transferts

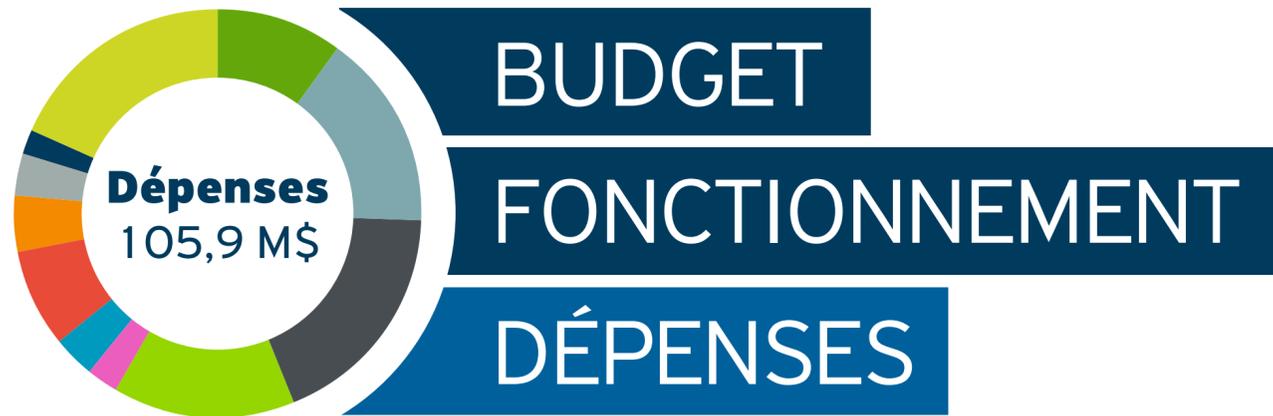
3,9 M\$

3,7 %

Pour ce qui est des **autres revenus de sources locales**, ils seront de **6 106 000 \$**, ou **5,8 %** du budget. Dès 2016, un montant de 1 500 000 \$ sera versé par l'UQTR à titre de loyer pour le campus universitaire dont la Ville est propriétaire.

Les **revenus de transferts** seront de **3 874 000 \$** et équivaldront à **3,7 %** du budget. Il faut savoir que les transferts du gouvernement du Québec à la Ville de Drummondville connaîtront une diminution importante pour la prochaine année. En effet, le nouvel accord de partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités représente pour nous une perte de 340 000 \$. Les coupures de péréquation signifient toutefois que Drummondville n'est plus considérée comme une ville pauvre par le gouvernement du Québec.

Du côté des **appropriations de surplus**, le montant total sera de **1 364 000 \$** l'an prochain, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier. Toutefois, en raison de notre essor économique soutenu, il n'a pas été nécessaire d'approprier ce surplus en 2015.



Au chapitre de l'**administration générale**, qui comprend la mairie, la direction générale, les Services des communications, des finances, des ressources humaines, des affaires juridiques ainsi que les Services à la population, les dépenses estimées s'élèvent à **10 698 000 \$**, soit **10,1 %** du budget global, une diminution de plus de 80 000 \$ par rapport à l'an dernier.

Administration générale

10,7 M\$

10,1 %

Depuis l'arrivée du nouveau conseil municipal, en novembre 2013, aucun effort n'a été ménagé afin de mieux communiquer nos décisions à la population. En ce sens, nous savons que l'outil le plus apprécié des Drummondvillois demeure leur Bulletin municipal. Je suis donc heureux de confirmer ce soir qu'en 2016, le nombre de pages du bulletin passera de 12 à 16 pour chaque numéro, une augmentation de 33 %. De cette façon, nous confirmons que le Bulletin municipal est là pour rester et souhaitons l'enrichir avec le plus grand nombre d'informations possible.

L'émission *Pour Drummondville* à TV Cogeco et les chroniques *Parlons Drummondville* à Rouge FM et Énergie seront également de retour.

En 2016, je vous invite à surveiller la mise en ligne de notre nouveau site Web, plus convivial et interactif.

Le poste **sécurité publique** représente **15,6 %** du budget, c'est-à-dire une somme de **16 574 000 \$**. De ce montant, une somme de **10 300 000 \$** sera affectée à la **desserte policière** par la Sûreté du Québec.

Les opérations du **Service de sécurité incendie** requerront **5 746 899 \$** pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux **mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires** adultes équivaldront à **527 611 \$**.

**Sécurité
publique**
16,6 M\$
15,6 %

Desserte policière
10,3 M\$

Sécurité incendie
5,7 M\$

Mesures d'urgence, matières
dangereuses et brigadiers scolaires
0,5 M\$

**Répartition
budgétaire**
Sécurité publique

Travaux publics et services techniques

19,2 M\$

18,2 %

Au poste **travaux publics et services techniques**, les dépenses prévues seront de **19 233 000 \$** en 2016, soit **18,2 %** du budget.

Urbanisme

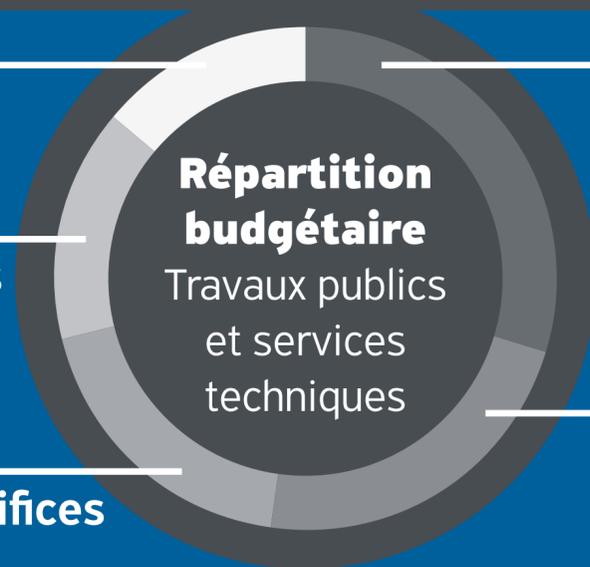
2 M\$

Parcs et espaces verts

2,5 M\$

Entretien des édifices

3,3 M\$



Déneigement

5 M\$

Voirie

3,4 M\$



J'attire votre attention sur le fait que le budget des parcs et espaces verts connaît une hausse de 4,61 %. Cela reflète la volonté du conseil d'offrir aux familles d'ici une qualité de vie comme nulle part ailleurs.

Pour 2016, je suis également heureux d'annoncer que la Ville a réservé une somme de 200 000 \$ afin qu'une nouvelle équipe de pavage soit sur le terrain pour s'assurer de la mise à niveau de nos routes. Cette somme inclut, entre autres, la location d'une paveuse ainsi que d'une remorque.

Au **génie et environnement**, l'allocation est de **15 480 000 \$**, soit **14,6 %** du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du **Service du génie et de la géomatique**, de même que les coûts d'exploitation de l'**usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées** pour un total de **6 686 748 \$**.

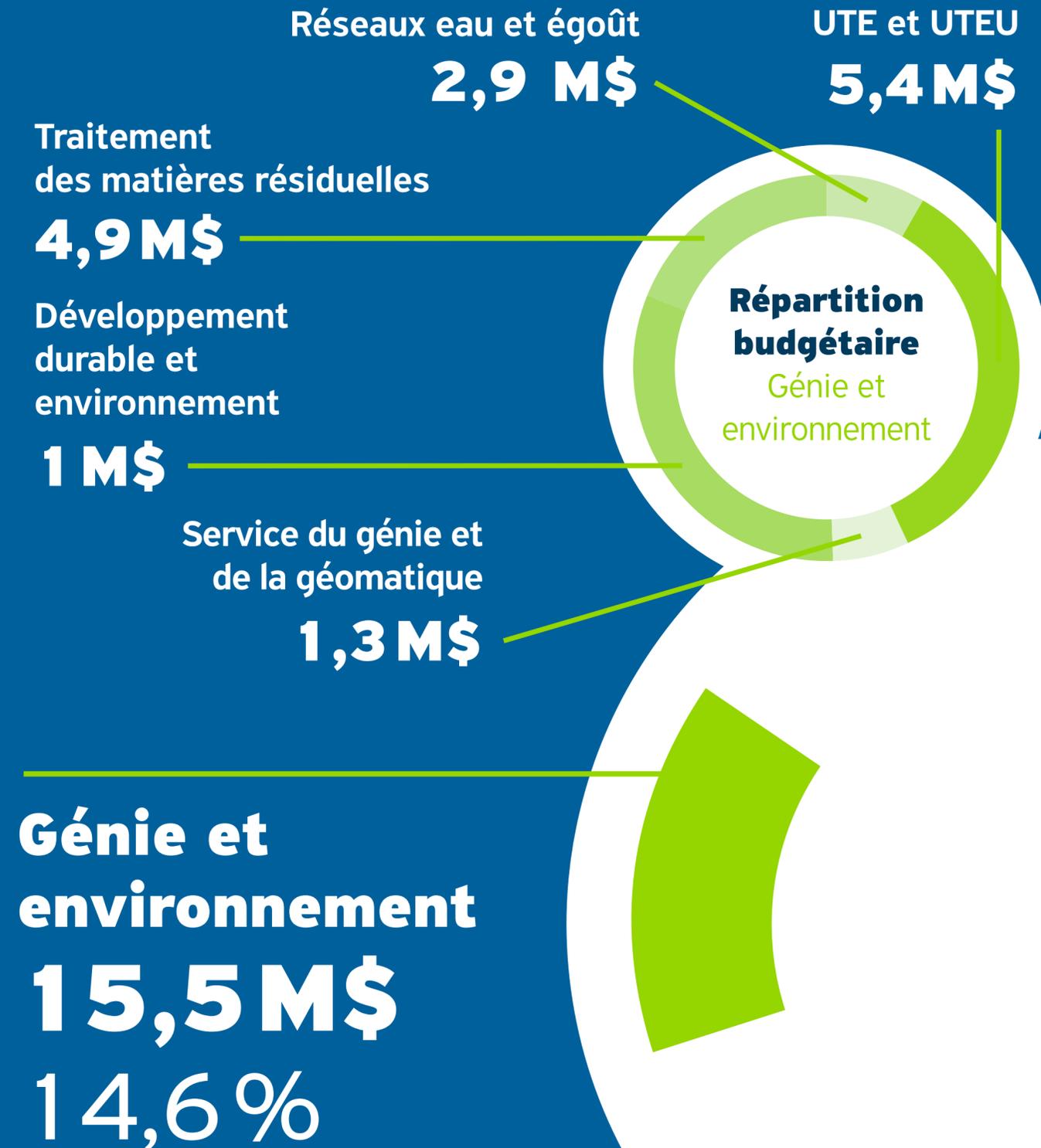
Pour ce qui est du **Service du développement durable et de l'environnement**, le budget alloué est de **958 370 \$**, une hausse de plus de 8 % par rapport à 2015.

Durant la prochaine année, ce service collaborera à mettre en place une pléiade de nouvelles initiatives, dont la mise en œuvre du plan d'action pour la rivière Saint-Germain, la collecte à deux voies dans les écoles, un projet pilote de collecte des matières organiques dans les industries, les commerces et les institutions, le débranchement des gouttières et la nouvelle réglementation sur les pesticides.

De plus, au début de l'an prochain, la Ville recevra le rapport de la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes présidée par le conseiller Pierre Levasseur. Soucieux d'y donner les suites qui s'imposeront à court et à moyen termes, le conseil municipal a réservé une somme de 100 000 \$ en 2016. Ce montant permettra de mettre en place rapidement les premières recommandations qui seront retenues.

Jamais dans notre histoire récente un budget n'aura été autant imprégné par les principes du développement durable. La Ville met ainsi en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Quant au **traitement des matières résiduelles**, le montant prévu est de **4 935 903 \$**. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre.



Au **transport en commun**, les coûts d'opération sont évalués à **2 587 000 \$** ou **2,4 %** du budget pour la prochaine année, soit une hausse de 300 000 \$. À ce chapitre, la Ville poursuivra son plan de développement quinquennal adapté aux nouveaux besoins d'une ville en expansion dont l'opération du nouveau trajet dans le secteur Saint-Charles. Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite. Rappelons qu'à terme en 2018, la Ville aura investi 1 000 000 \$ de plus par année au niveau du transport en commun.

Le **développement économique** retient de son côté **3 520 000 \$** ou **3,3 %** du budget, dont 2 672 408 \$ pour la Société de développement économique (SDED). Ce montant est bonifié de 135 000 \$ pour l'opération du nouvel incubateur industriel, le troisième sur notre territoire.

Transport en commun
2,6 M\$ 2,4 %

Développement économique
3,5 M\$ 3,3 %

En 2015, la Ville avait accordé 7 18 900 \$ pour soutenir les dépenses liées à la mise en place du Centrexpo Cogeco de Drummondville et à sa première année d'opération. Lors de la présentation du précédent budget, j'ai expliqué que cette subvention sera régressive au cours des prochaines années, jusqu'à extinction complète sur un horizon envisagé de cinq ans. Je vous confirme donc que nos prévisions s'avèrent justes et que, pour sa deuxième année de fonctionnement, le Centrexpo Cogeco pourra compter sur une subvention de 600 000 \$, une baisse de 17 %. La première année d'opération a été exceptionnelle à tout point de vue, et plusieurs exposants ont déjà renouvelé leurs ententes pour la tenue de nouvelles foires. Une somme de 285 000 \$ est également prévue pour la gestion de l'aéroport par la SDED.

De son côté, Commerce Drummond continuera sa mission qui consiste à valoriser et favoriser le développement commercial sur l'ensemble du territoire. À ce chapitre, 648 000 \$ lui seront accordés en 2016.

La Ville poursuit son engagement d'un million de dollars sur cinq ans envers la Fondation de l'UQTR avec un dernier versement de 200 000 \$ en 2016. Je vous confirme d'ailleurs qu'une journée portes ouvertes du nouveau campus à l'intention de la population drummondilloise et des futurs étudiants se déroulera le samedi 23 janvier.

Drummondville, cité universitaire, on y arrive enfin!

Au chapitre **loisirs et vie communautaire**, Drummondville consacrera **8 124 000 \$**, ou **7,7 %** du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront pour leur part 4 903 241 \$. Également, une somme de 1 744 648 \$ sera allouée aux aré纳斯 intérieurs et aux patinoires extérieures.

De même, la Ville poursuit son engagement de façon significative pour la tenue de compétitions nationales et internationales en nos murs, dont la Coupe Canada en tennis de table le mois prochain, la seconde édition drummondvilloise du Challenger de Tennis Banque Nationale en mars, et les Jeux nord-américains des policiers-pompiers en juillet. Ces activités contribueront grandement au rayonnement de Drummondville et au développement du sport chez nous, tout en générant une activité économique digne de mention.

En matière de vie communautaire, j'annonce la mise en place d'un comité tripartite pour la revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Joseph. Avec nos partenaires du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS) et de la Corporation de dé-

veloppement communautaire de Drummond, nous entreprenons une démarche intégrée qui vise à améliorer les conditions de vie des gens de ce secteur.

Lorsqu'on observe le portrait du quartier Saint-Joseph, on y découvre deux visages. En premier lieu, c'est un quartier dynamique et plein de potentiel avec ses citoyens, ses acteurs et ses infrastructures. Étant donné sa tradition ouvrière, c'est aussi un quartier qui accueille une population vivant dans la précarité. En effet, ce quartier regroupe une population plus dépendante des transferts gouvernementaux et ayant des besoins sociaux et de santé plus importants qu'ailleurs à Drummondville et même sur tout le territoire du Centre-du-Québec.

Devant ce constat, le conseil municipal a décidé d'assurer le leadership dans la revitalisation de ce quartier, tant du point de vue social, communautaire qu'urbanistique. Entre autres, nous financerons une ressource dédiée à cette revitalisation qui accompagnera le comité tripartite dans sa démarche. Nous sommes sûrs que notre mobilisation permettra d'inverser la tendance dans ce secteur situé au cœur de notre ville. À ce sujet, de plus amples annonces seront faites en 2016.

Loisirs et vie communautaire

8,1 M\$

7,7 %

Pour ce qui est des **arts et de la culture**, une somme de **4 889 000 \$** a été retenue pour l'année 2016. Cela équivaut à **4,6 %** du budget global. On y retrouve les investissements dans la bibliothèque de 1 677 472 \$.

Un montant de 857 867 \$ a été alloué au fonctionnement de la Maison des arts Desjardins Drummondville, tandis que 503 000 \$ iront au Mondial des cultures. Après une année 2015 exceptionnelle où il a battu des records d'achalandage, le Village Québécois d'Antan pourra profiter d'une somme de 300 000 \$ afin de poursuivre son développement et contribuer au rayonnement de notre ville.

Tout comme le conseil municipal, le Service des arts, de la culture et de l'immigration s'impliquera dans le plan d'action pour le développement du centre-ville, présenté plus tôt cette année. À cet effet, la Corporation d'animation Heriot verra son budget augmenter de 40 000 \$ afin d'animer le parc Woodyatt, durant l'été et l'hiver, et de bonifier la programmation de la place Saint-Frédéric.

De plus, les Drummondvillois verront apparaître, en 2016, des pianos publics au centre-ville. De plus en plus populaires, entre autres en Europe, ces pianos permettent d'animer musicalement des espaces publics.

Également, nous confirmons ce soir que l'Espace Frederick-George-Heriot, inauguré dans le cadre du 200^e anniversaire de Drummondville en 2015, sera lui aussi

BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

agrémenté cet été par la présence d'un animateur culturel.

Parlant du 200^e, l'exceptionnelle programmation des fêtes aura permis aux Drummondvilloises et aux Drummondvillois de célébrer tout au long de l'année leur fierté de faire partie de notre belle et grande communauté. Et parce que cette flamme qui nous anime tous ne s'éteindra pas en 2016, bien au contraire, la Ville réserve une enveloppe de 300 000 \$ afin de donner en 2016 un second souffle aux festivités les plus populaires de 2015. Surveillez bien les différentes annonces au cours des prochains mois.

Deux autres événements culturels majeurs se tiendront également à Drummondville en 2016. En effet, la 58^e édition de la Finale nationale du Concours de Musique du Canada – Canimex se déroulera à la Maison des arts Desjardins du 18 juin au 4 juillet. Plus de 200 jeunes artistes âgés de 7 à 30 ans et provenant de partout au Canada convergeront ici pour tenter de remporter les grands honneurs du concours. Aussi, du 12 au 20 juin, se tiendra Le Tremplin 2016, une compétition de haut calibre destinée à 30 des meilleurs musiciens canadiens en début de carrière. La Ville est fière d'être associée à la présentation de ces deux événements qui feront rayonner Drummondville ailleurs au pays et qui permettront à notre population d'assister à des concerts de musique classique de grande qualité.

Arts et culture

4,9 M\$

4,6 %

**Immobilisations payées
à même le budget**

3,4 M\$

3,2 %

Autres activités

2,1 M\$

2 %

**Service de la
dette**

19,3 M\$

18,3 %

Une somme de **3 350 000 \$**, ou **3,2 %** du budget, ira aussi aux ***immobilisations payées à même le budget***, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante. Il s'agit d'une augmentation de 67,5 % par rapport à 2015, soit un montant supplémentaire de 1 350 000 \$. Comme maire, j'ai donné une orientation claire à l'effet que l'on doit payer une plus grande part de nos immobilisations à même nos revenus. Cela nous permet d'exercer un meilleur contrôle de la dette. Nous avons d'ailleurs l'intention de poursuivre dans cet esprit au cours des prochaines années.

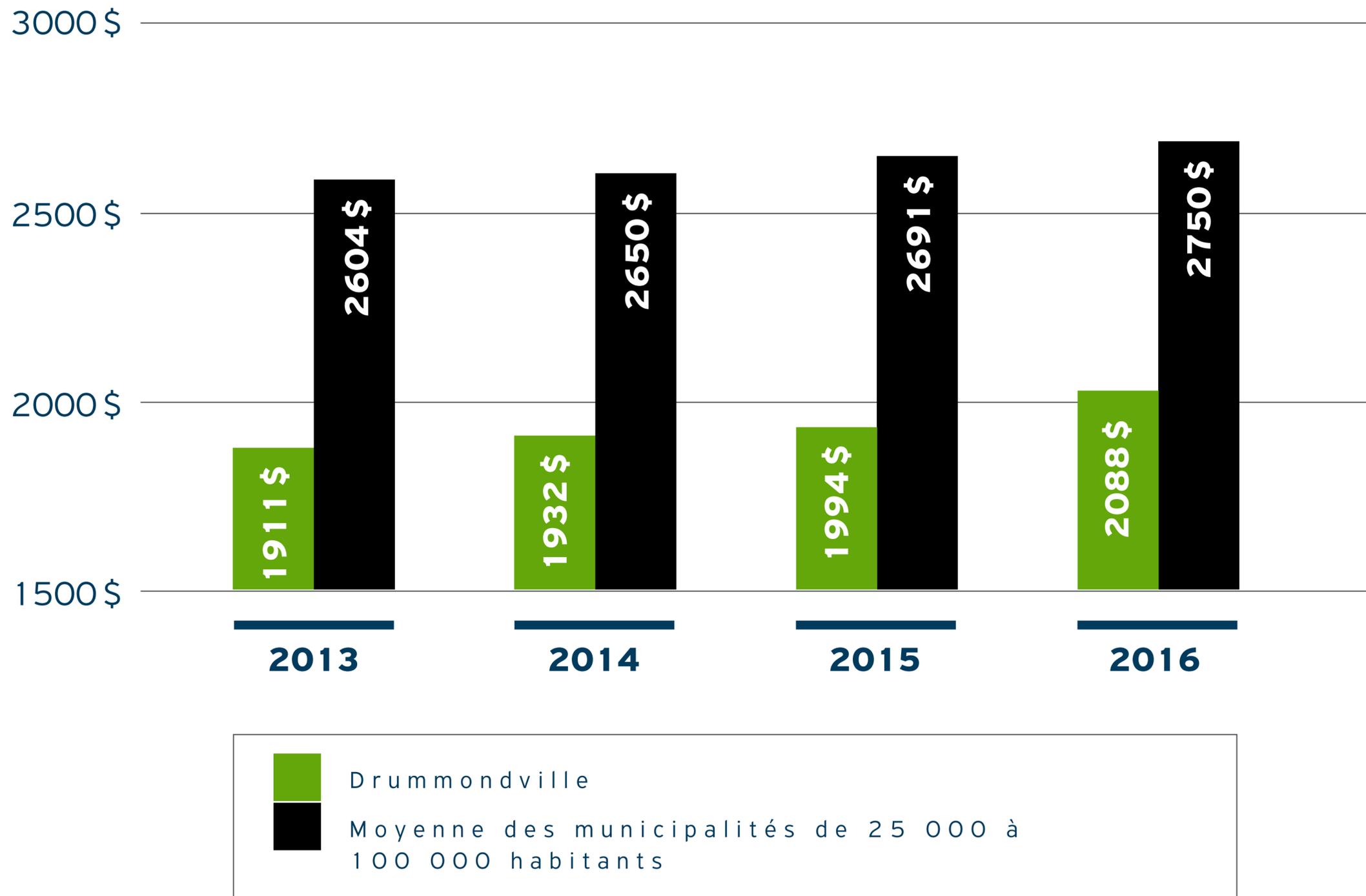
Un montant de **2 101 000 \$**, ou **2 %** du budget, est alloué aux ***autres activités***. Celui-ci inclut notre quote-part aux frais d'administration de la MRC de Drummond, qui est de 584 062 \$, et des montants de 265 000 \$ et de 188 000 \$ qui iront respectivement à l'Office municipal d'habitation et à la Société protectrice des animaux de Drummondville. Nous prévoyons également une réserve budgétaire de 900 000 \$.

Le ***service de la dette*** s'établit à **19 344 000 \$**, soit **18,3 %** du budget global. Le remboursement en capital sera de 15 772 407 \$ en 2016.

Ce n'est pas parce qu'une administration municipale comme la nôtre est reconnue pour le contrôle serré de ses dépenses que nous ne devons pas constamment nous remettre en question. Au cours des derniers mois, le conseil municipal a entrepris une importante réflexion portant sur le rôle des différents mandataires de la Ville. Nous étudions leur mission, leur gestion et leur gouvernance. Notre réflexion se poursuivra en 2016 afin de s'assurer que chaque dollar des fonds publics est dépensé judicieusement.

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des résidences d'un logement. Selon le profil financier 2015 publié par le ministère des Affaires municipales, cette charge fiscale moyenne des municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 750 \$, alors qu'elle s'établit à 2 088 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 32 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse.

En dollars (\$)



BUDGET

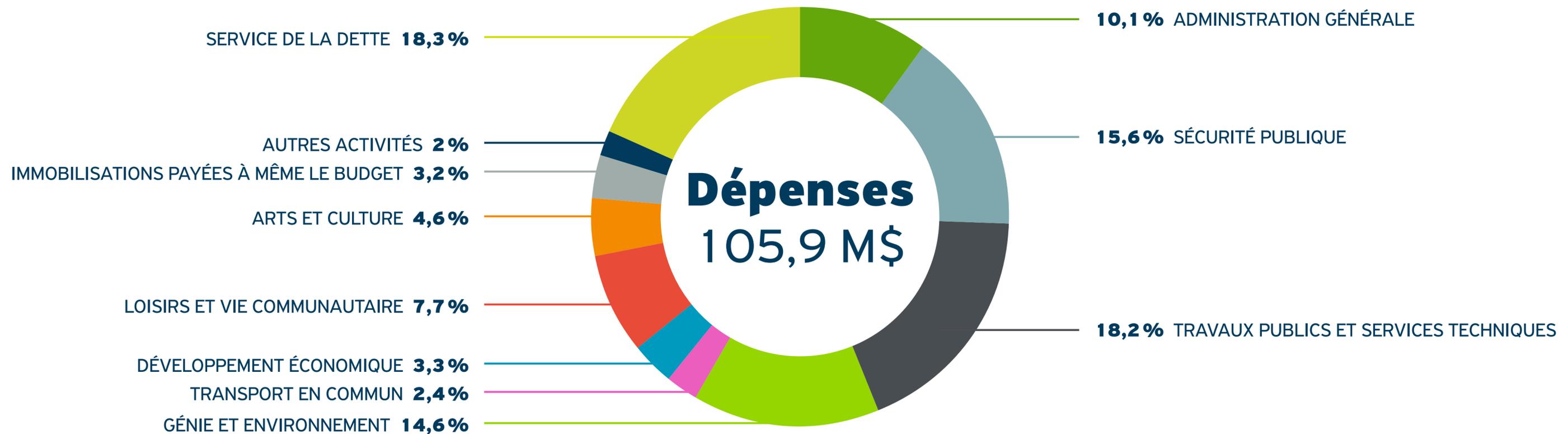
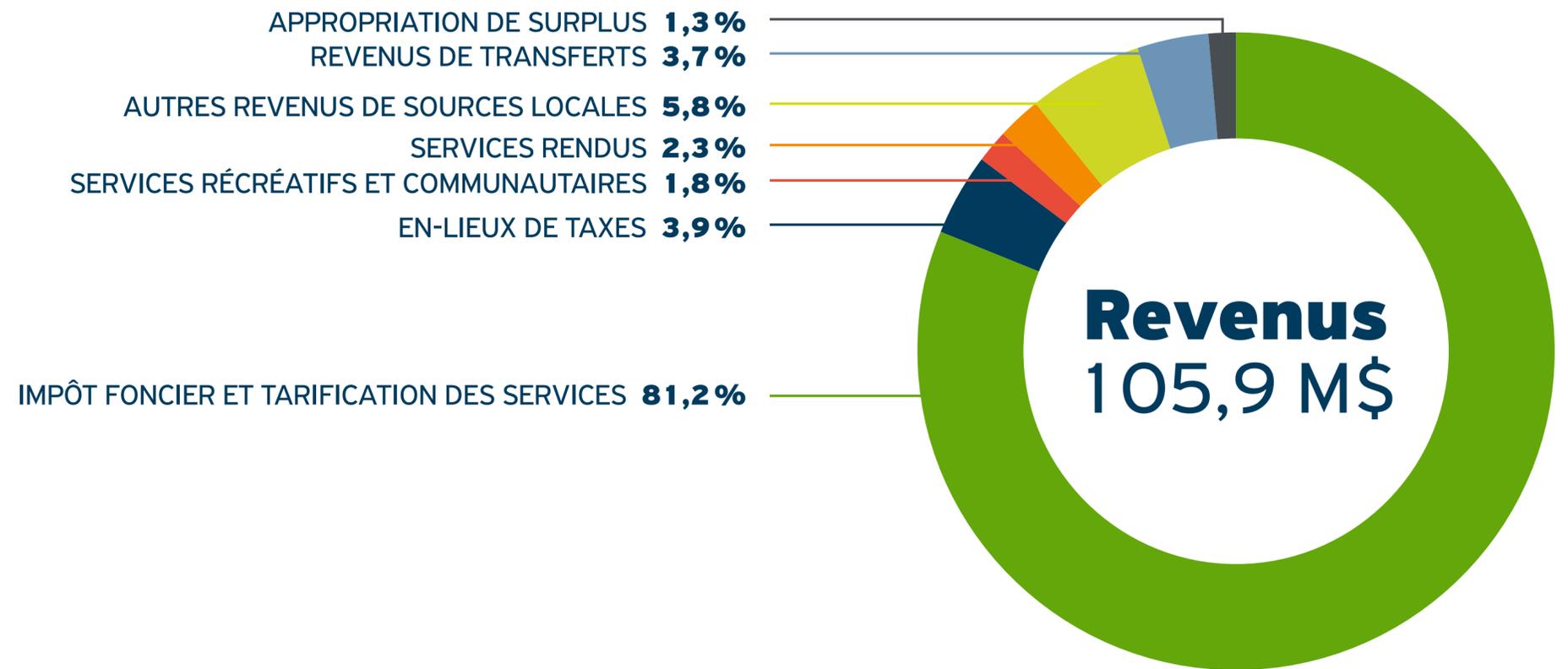
FONCTIONNEMENT

CHARGE FISCALE MOYENNE (RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT)

REVENUS ET

DÉPENSES

EN BREF



1 DOLLAR DE VOS TAXES

REPRÉSENTE :



Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification. Cette réalité a une répercussion réelle sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

En incluant la tarification des services, la hausse de la charge fiscale moyenne pour les contribuables sera d'environ 1,5 %, ce qui représente la variation estimée de l'indice des prix à la consommation. Pour la maison moyenne, cela représente une différence de 29 \$ pour l'année 2016. Avec cette augmentation contrôlée, la Ville

de Drummondville s'assure de préserver sa compétitivité et son attractivité, et respecte la capacité de payer des contribuables.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,805 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 2016. Quant à lui, le taux de taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,722 \$.

TAXATION

TAXES FONCIÈRES

TAUX DE TAXES (PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)

**Immeubles
résidentiels**

0,805 \$

**Immeubles
non résidentiels**

1,722 \$

Collecte sélective, déchets et matières organiques

La **tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables** demeure à 106 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 96 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

 Immeuble
1 à 6 logements
106 \$
/ unité d'occupation

 Immeuble
7 logements et +
96 \$
/ unité d'occupation

Au niveau du **service de collecte, du transport et du traitement des matières organiques et putrescibles**, la tarification annuelle demeure également la même à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, elle sera de 28 \$ par unité d'occupation.

 Immeuble
1 à 9 logements
39 \$
/ unité d'occupation

 Immeuble
10 logements et +
28 \$
/ unité d'occupation

Vidange des fosses septiques

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

 **Unité résidentielle**
102 \$
/ année

Eau potable

Statu quo aussi pour la tarification de l'eau potable à 123 \$ pour les résidences unifamiliales et à 113 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,31 \$ le mètre cube.

 **Tarification de l'eau au compteur**
0,31 \$
/ m³



Résidence unifamiliale
123 \$

Résidence multifamiliale
113 \$
/ unité d'occupation

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure à 100 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 \$ le mètre cube.

Taxe par unité d'occupation
100 \$

Tarification au compteur
0,22 /m³

Traitement des mouches noires

En 2016, la tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 6 \$, 9 \$ et 13 \$ par unité d'occupation selon le type d'immeuble.

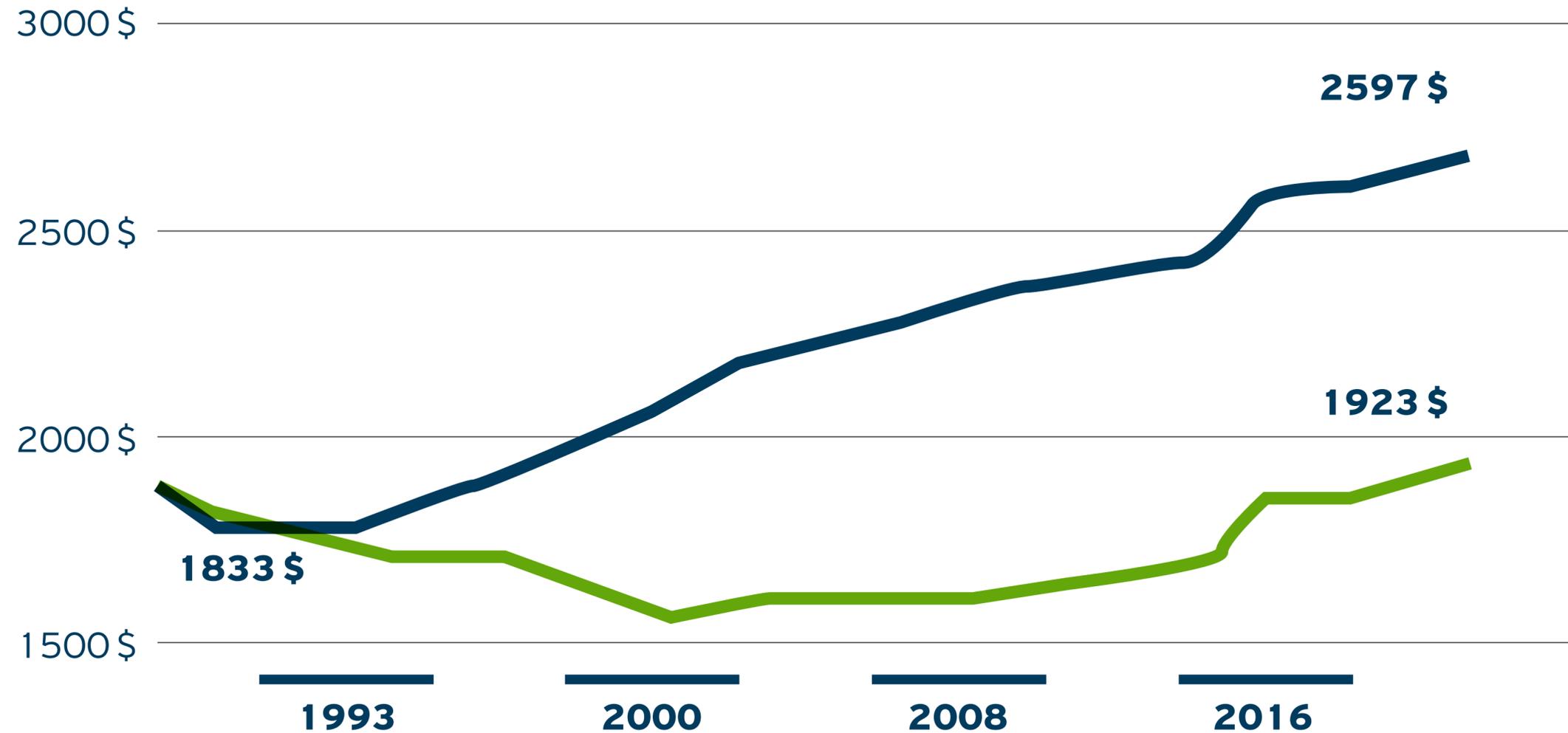


TAXATION

TARIFICATION DES SERVICES

Aucun changement à la tarification des services en 2016

En dollars (\$)



TAXATION

ÉVOLUTION ET COMPARATIF

DES TAXES FONCIÈRES¹ POUR

UNE RÉSIDENCE D'UNE VALEUR

MOYENNE DE 191 500 \$ (RÔLE 2015-2016-2017)

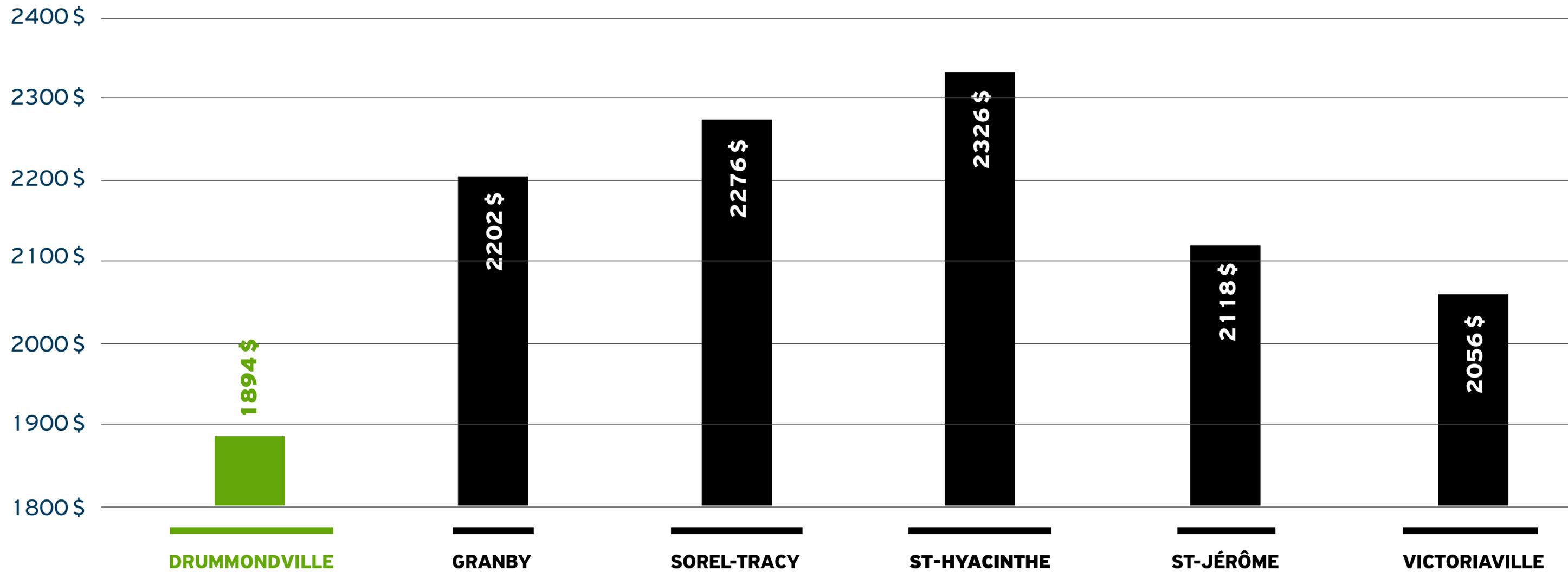


Coût des taxes en 1993 ajusté à l'IPC annuel

Coût réel des taxes

¹ Incluant la tarification des services

En dollars (\$)



TAXATION

COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES² DE LA RÉSIDENCE MOYENNE

PAR MUNICIPALITÉ

²Incluant la tarification des services

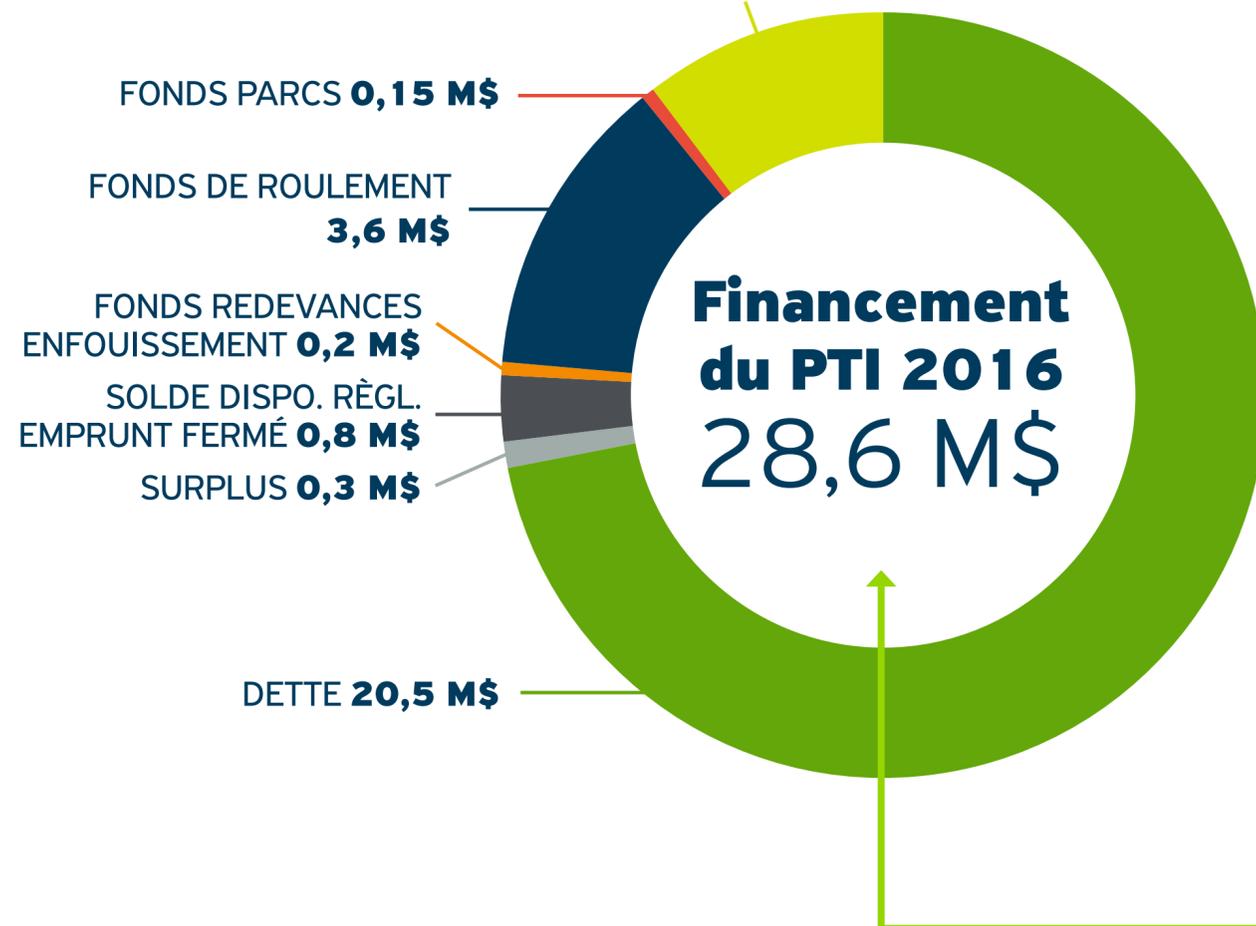
BUDGET D'INVESTISSEMENT

2016-2018

PROGRAMME TRIENNAL

D'IMMOBILISATIONS (PTI)

IMMOBILISATIONS PAYÉES AU COMPTANT **3 M\$**



Description	2016	2017	2018
Communications	250 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Informatique	559 700 \$	570 000 \$	468 400 \$
Urbanisme	106 850 \$	161 260 \$	- \$
Approvisionnement	15 000 \$	- \$	- \$
Géomatique	10 000 \$	10 000 \$	50 000 \$
Services à la population	91 000 \$	95 000 \$	- \$
Sécurité publique - Incendie	60 000 \$	109 000 \$	- \$
Bibliothèque	89 800 \$	- \$	- \$
Sous-total - administration et autres	1 182 350 \$	995 260 \$	568 400 \$
Machinerie	1 341 950 \$	1 653 028 \$	1 514 970 \$
Infrastructures	6 500 800 \$	6 872 000 \$	6 527 000 \$
Eau potable et eaux usées	707 600 \$	6 195 529 \$	4 295 529 \$
Édifices	1 752 900 \$	2 285 450 \$	1 293 000 \$
Parcs et espaces verts	464 000 \$	172 000 \$	124 000 \$
Loisirs	947 311 \$	1 431 000 \$	2 154 000 \$
Sous-total	11 714 561 \$	18 609 007 \$	15 908 499 \$
Projets spéciaux	15 613 362 \$	12 233 628 \$	9 999 000 \$
Travaux de secteurs	40 900 \$	646 557 \$	500 000 \$
Total	28 551 173 \$	32 484 452 \$*	26 975 899 \$*

* Montant estimé



Nombreux travaux de réfection de rues



Construction de la nouvelle bibliothèque municipale



Réaménagement du passage piétonnier à l'intersection des rues Heriot et Cockburn et couverture Wi-Fi au centre-ville



Mise à niveau de terrains de volleyball, de soccer et de basketball dans divers parcs municipaux



Aménagement d'un parc-école à l'école Le Sentier

BUDGET D'INVESTISSEMENT

2016-2018

GRANDS PROJETS



Préparation des plans et devis des phases 2, 3 et 4 du parc industriel Vitrine 55



Travaux d'élargissement du boulevard de l'Université

Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée

Drummondville

1,54 %

Moyenne des municipalités de 25 000 à 100 000 habitants

2,24 %

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée. En effet, nous estimons que le budget de ce soir permettra de maintenir ce ratio à un bas niveau (environ 1,6 %).

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,24 %, alors qu'il se situe à 1,54 % chez nous selon le profil 2015 publié par le ministère des Affaires municipales.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

DETTE NETTE

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Le budget que je vous ai présenté ce soir reflète la volonté de votre conseil municipal de poursuivre sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme nous avons pu le voir, 2016 représente pour Drummondville une année de continuité dans son développement et dans sa volonté de demeurer une ville offrant une qualité de vie et un environnement sain pour toutes les personnes qui font le choix d'y vivre. Nous devons demeurer attractifs pour les travailleurs et les entrepreneurs et nous assurer que les familles de Drummondville puissent s'épanouir pleinement ici.

2016 marquera un tournant important alors que Drummondville deviendra une cité universitaire. Nous entreprenons ensemble un virage important qui permettra à notre communauté de retenir ici ses forces vives, ses jeunes qui devaient quitter notre région afin de poursuivre leurs études et qui, malheureusement, ne revenaient pas toujours parmi nous pour entreprendre leur carrière. Nous accueillerons aussi des centaines d'étudiants de l'extérieur qui se joindront à notre communauté et

contribueront à notre développement. Le visage de Drummondville changera pour les générations à venir, et avec ce budget, nous sommes prêts pour cette nouvelle lancée.

Assumer le leadership et remplir les nombreux rôles et responsabilités qu'une ville doit assumer tout en préservant une taxation parmi les plus basses des villes comparables est un défi dans chacun de nos budgets. Nous pouvons dire que pour la nouvelle année, c'est de nouveau mission accomplie.

CONCLUSION



/villedrummondville